

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator McElman calling the attention of the Senate to the Twenty-second Annual Session of the North Atlantic Assembly, held in Williamsburg, Virginia, U.S.A., from 12th to 19th November, 1976, and in particular to the discussions and proceedings of the Session and the participation therein of the delegation from Canada,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Argue calling the attention of the Senate to the Report entitled: "Kent County Can be Saved", a study into the agricultural potential of Eastern New Brunswick, of the Standing Senate Committee on Agriculture, which was appointed in the last session of Parliament and authorized in that session, without special reference by the Senate, to examine from time to time any aspect of the agricultural industry in Canada, tabled in the Senate on Tuesday, 16th November, 1976,

It was—

Ordered, That it be postponed until Monday, 17th January, 1977.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Burchill calling the attention of the Senate to the tariff on the importation of softwood plywood and the serious effect it is having on the Canadian plywood industry,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being read,
With leave of the Senate,

The Honourable Senator Lucier resumed the debate on the motion of the Honourable Senator McGrand, seconded by the Honourable Senator Norrie:

That the Standing Senate Committee on Health, Welfare and Science be authorized to inquire into and report upon such experiences in prenatal life and early childhood as may cause personality disorders or criminal behaviour in later life and to consider and recommend such remedial and preventative measures relating thereto as may be reasonably expected to lead to a reduction in the incidence of crime and violence in society;

That the Committee have power to engage the services of such counsel, technical and clerical personnel as may be required for the purpose of the inquiry; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McElman attirant l'attention du Sénat sur la vingt-deuxième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord, tenue à Williamsburg, Virginie, États-Unis, du 12 au 19 novembre 1976, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session et sur la participation de la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé jusqu'à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue attirant l'attention du Sénat sur le rapport intitulé: «Sauvons le Comté de Kent», une enquête sur l'avenir de l'agriculture dans l'Est du Nouveau-Brunswick, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, qui a été constitué à la dernière session du Parlement et autorisé au cours de cette session, sans mandat spécial du sénat, à examiner, de temps à autre, tous les aspects de l'industrie de l'agriculture au Canada, déposé au Sénat le mardi 16 novembre 1976,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé jusqu'à lundi, le 17 janvier 1977.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Burchill attirant l'attention du Sénat sur le tarif d'importation du contreplaqué de bois mou et ses répercussions sérieuses sur l'industrie canadienne du contreplaqué,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé jusqu'à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Lucier reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur McGrand, appuyé par l'honorable sénateur Norrie,

Que le Comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire enquête et rapport sur les expériences d'avant la naissance et du début de l'enfance qui peuvent provoquer par la suite des troubles de la personnalité ou la délinquance et à étudier et recommander les mesures correctives et préventives y afférentes dont on peut raisonnablement espérer obtenir une réduction de la fréquence des crimes et de la violence dans la société.

Que le comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques qu'il jugera nécessaire aux fins de ladite enquête, et

Que le comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.